

La résolution A/RES/72/130, votée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 08 décembre 2017, consacre formellement le 16 mai comme la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, conférant ainsi à cet événement une reconnaissance institutionnelle à l'échelle mondiale.

Dans le cadre du thème de cette année, « Placer la Paix au cœur de l'Éducation », il est impérieux de souligner la corrélation substantielle entre l'éducation et la préservation de la paix.

Sous cet angle, le Sénégal se distingue par l'existence d'une pratique culturelle d'une profondeur historique considérable : le concept du « Maslaa » sénégalais ou « civilité », « conciliabilité », « sociabilité ». Forme de diplomatie coutumière, le "Maslaa" incarne les fondements de la sagesse ancestrale, définissant une aptitude à préférer la tolérance, le pardon, le faire semblant constructif par des pourparlers sains plutôt que par la rigueur devant des désaccords et démêlés offrant ainsi une alternative nuancée à la résolution des conflits et une voie vers la concorde et la sauvegarde des relations sociales.

Placer la Paix au cœur de l'Éducation implique nécessairement l'éducation de base et positionne ainsi le "Maslaa" comme un vecteur essentiel qui transcende les interactions routinières parfois maladroites, façonnant les relations sociales dès les premiers stades du développement individuel et de son impact sur le vivre-ensemble en paix.

Scilicet, la thématique actuelle trouve une résonance particulière dans le « Maslaa », car il imprègne les sphères familiale, académique et sociétale de ses principes éclairés.

L'éducation, en tant qu'agent formateur des esprits, représente le terreau fertile où s'ensemencent les fondations de la paix future. Le legs précieux du "Maslaa", transmis de génération en génération, confère à chaque individu le discernement sacré du respect, de la tolérance et de la solidarité, érigeant ainsi l'éducation sénégalaise en bastion contre les fléaux de l'ignorance et du conflictuel.

Il convient dès lors, de s'accorder sur le fait que la promotion de la paix par le biais de l'éducation ne pourrait se limiter aux enceintes scolaires ; elle s'étend à un continuum social plus vaste et plus impactant : la Famille.

En ce sens, il est impératif de s'engager dans une démarche proactive pour pérenniser l'essor de la paix, en plaçant cette noble cause au cœur de l'ensemble du parcours éducatif, qu'il s'agisse de l'éducation fondamentale, sociétale ou académique. Cette approche exige des investissements soutenus dans la formation des enseignants, l'adaptation des programmes éducatifs à la réalité socioculturelle à partir d'un prisme microscopique et macroscopique et par la création d'environnements inclusifs propices à l'épanouissement de chaque citoyen.

Il serait utile à la société de mettre en place une hiérarchisation entre les types d'éducation. À cet effet, il est nécessaire d'intégrer pleinement l'éducation familiale ou de base dans le cadre scolaire, en parallèle avec les enseignements civiques, sanitaires et morales, afin d'établir une connexion entre le foyer et le système éducatif.

L'éducation scolaire qui touche qu'une partie de la population serait le garant du maintien des valeurs acquises par la famille tel le « Maslaa » ce qui serait un frein sur le développement surtout chez les non scolarisés d'un complexe d'infériorité et chez les scolarisés d'un complexe de supériorité menant ainsi à asseoir dans les relations d'autres valeurs par ce biais telle que l'humilité.

L'éducation scolaire qui ne touche qu'une partie de la population, serait le garant du maintien des valeurs acquises par la famille telles le « Maslaa », ce qui serait un frein au développement surtout chez les non scolarisés, d'un complexe d'infériorité et chez les scolarisés d'un complexe de supériorité menant ainsi, à asseoir dans les relations, d'autres valeurs telle que l'humilité.

Une langue de travail qui est à la fois officielle, scolaire, familiale et professionnelle serait par ailleurs, une solution lointaine mais gage de sauvegarde de la cohérence des éducations.

À l'occasion et bien trop fréquemment, malheureusement l'école valorise ce qui est proscrit par la famille et vice versa. Cette entreprise déplorable se heurte à la diversité linguistique qui peut créer de l'incompréhension et par conséquent, un climat de méfiance.

In fine, la promotion d'un vivre-ensemble requiert un engagement déterminé en faveur, d'abord de la culture, ensuite, du respect mutuel des droits humains, sève nourricière de la paix au sein de nos foyers, de nos institutions et de notre société, et enfin bâtir collectivement un avenir de concorde, de justice et de prospérité pour tous.

**Monsieur Alioune Badara KASSE,  
Webmaster, Responsable parc audiovisuel au CHEDS.**